ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. Weber, conseiller au Ministère de l'Intérieur, etc., président, pour la Société de secours aux militaires blessés, à Darmstadt.

ITALIE. — Présidence du Comité central italien de la Croix rouge, via del Quirinale, 64, à Rome.

LUXEMBOURG. — M. le président du Comité central de secours aux militaires blessés, à *Luxembourg*.

MONTÉNEGRO. — M. l'Archimandrite Visarion Ljubisa, président, pour la Société monténégrine de la Croix rouge, à Cettinje.

NORWÉGE. — M. F. Stang, Conseiller d'Etat, président, pour le Comité central norwégien de secours aux militaires blessés, à Christiania.

PAYS-BAS. — M. le lieutenant-général de Stuers, président, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix rouge, à La Haye.

PORTUGAL. — M. le docteur Marques, secrétaire, pour le Comité central portugais de secours aux militaires blessés. Rua de Ferregial de baixo, 5, à *Lisbonne*.

PRUSSE.—Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince Démétrius Ghika, président, pour la Société roumaine de la Croix rouge, à Bucharest.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Pétersbourg*.

SAXE. — M. Fr. de Criegern-Thumitz, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — Mgr Michel, archevêque métropolitain, président, pour la Société serbe de la Croix rouge, à Belgrade.

SUÈDE. — Comité central suédois de secours aux militaires blessés, Armé-Förvaltningen, à Stockholm.

SUISSE. — M. le Conseiller fédéral Schenk, vice-président, pour le Comité de secours aux militaires suisses et à leurs familles, à Berne.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

WURTEMBERG. — M. le docteur Hahn, président, pour la Société sanitaire, à Stuttgart.

SOMMAIRE

Comité international. — Le passé et l'avenir du Bulletin international, 4.
— L'Ordre hospitalier de la Groix rouge, 4. — La Groix rouge chez les nègres, 5. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 7.

Allemagne. — Correspondance de Berlin, 8. — Société d'Oldenbourg, 11.

Amérique. — Adhésion de la Bolivie, du Chili et de la République argentine à la Convention de Genève, 12.

Belgique. - Présidence de la Société belge, 14.

France. — Participation de la Société française aux grandes manœuvres militaires, 15. — Organisation du service des brancardiers militaires, 18.

Grande-Bretagne. — Les dernières guerres, 21.

Grèce. - - Travaux de la Société hellénique, 28.

Italie. - Comité central, 29.

Russie. — Nouvelles de la Société russe, 30. — Application de la Convention de Genève à la marine, 33. — La Société finlandaise et l'ambulance finnoise, 38.

Le Bulletin international paraît tous les trois mois. Prix, franco, pour un an et pour tous pays, six francs.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).